

COMMISSION DES ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC

AVIS D'INTENTION D'ACCORDER UN PERMIS

Prenez avis que la commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick accordera ~

Advanced Shuttle Service

Advanced Shuttle Service, P.O. Box 481, Kensington. Prince Edward Island, COB 1MG

le 7 octobre ~ (ci-après appelée la "date d'accord") un permis d'exploiter un autocar public comme suit:

Transport, à bord deux fourgonnettes de quinze places, de passagers et de leurs bagages selon un horaire établi de l'Île de Prince Édouard au Nouveau-Brunswick, et le trajet de retour, avec le droit de faire monter et de laisser descendre des passagers dans les municipalités de Port Elgin, Shediac, Sackville, Moncton, Salisbury, Petitediac, Oromocto et Fredericton, sans toutefois le droit de faire monter ni de faire descendre les passagers durant le parcours.

Toute personne qui desire s'opposer à l'accord de la présente demande devra:

1. Déposer auprès de la Commission

- a) un avis d'opposition à la demande au moins 7 jours avant la date d'accord, et
- b) une opposition par écrit au moins un jour avant la date de l'accord, énonçant tous les motifs pour lesquels la demande devrait être refusée, accompagnée de toute preuve documentaire pertinente.

2. Signifier au requérant une copie de l'avis d'opposition

- a) par signification à personne au moins 7 jours avant la date d'accord, ou
- b) à l'adresse ci-dessous, par courrier recommandé affranchi, mis à la poste au moins 10 jours avant la date d'accord.

ADRESSES AUX FINS DE SIGNIFICATION:

Requérant:

Joseph Sullivan
Advanced Shuttle Service
P.O. Box 481
Kensington, PE
COB 1M0

Commission des entreprises de service
public du Nouveau-Brunswick
C.P. 5001
15 Market Square, Bureau 1400
Saint John, N.-B.
E2L 4Y9